

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire
de la Commune de Meyrin

09 juin 2008

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu l'extrait de la séance du Conseil administratif de la Ville de Genève du 26 février 2008;
Vu le préavis favorable de la Commission cantonale de nomenclature du 22 mai 2008;
Vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975

ARRÊTE :

Il est donné le nom de :

rue Alexandre-LIWENTAAL

à l'artère sans issue, se situant dans la zone aéroportuaire de Meyrin, partant de la rue Robert-Adrien-STIERLIN, à la hauteur du N° 13.

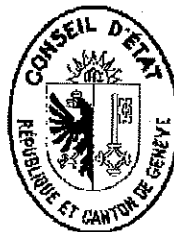
Alexandre Liwentaal fut un pionnier suisse de l'aéronautique.

Entrée en vigueur de cette dénomination : 1^{er} septembre 2008

Le code voie de cette artère est le : 62766.

Communiqué à :

CHA	1 ex.
DCTI	1 ex.
DF	1 ex.
DI - OCP	1 ex.
DT	1 ex.
FAO	1 ex.



Certifié conforme,

Le chancelier d'Etat :